



DOSSIER D'INSCRIPTION

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL Année scolaire 2019-2020

Catégories d'âge (U 12, U13, U14, U15) : 2005 – 2006 – 2007 – 2008 – 2009

Scolarisés en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Section labellisée par la F.F.F. et le Ministère de l'Education Nationale.

TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Lundi 6 mai 2019

Candidats futurs U 12 – U 13 (2007 à 2009) : **9h00 à 12h00**
Candidats futurs U 14 – U 15 (2005 et 2006) : **13h30 à 16h00**

Stade des Combes à Guilherand Granges

Date limite de dépôt du dossier de candidature

Mardi 30 avril 2019



Présentation de la section sportive football

La **Section Sportive Scolaire Football** du collège Charles de Gaulle fonctionne en partenariat avec le **District Drôme Ardèche de football** représentant **les clubs**, la **Ville de Guilherand Granges** et le **Conseil Général de l'Ardèche**.

Cette section sportive concerne les élèves garçons et filles de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} licenciés en club, ayant des compétences certaines pour le football et présentant un dossier scolaire satisfaisant ainsi qu'un bon état d'esprit.

La **Section Sportive Scolaire Football** du collège Charles de Gaulle est ouverte à tous les élèves. Les candidats retenus hors secteur du collège, doivent formuler une demande de dérogation auprès de l'Inspection Académique pour intégrer la Section Sportive du Collège Charles de Gaulle.

Un test d'évaluation du niveau sportif des élèves et de sélection sera effectué le

Lundi 6 mai 2019

Candidats futurs U 12 – U 13 (2007 à 2009) : **9h00 à 12h00**

Candidats futurs U 14 – U 15 (2005 et 2006) : **13h30 à 16h00**

au stade des Combes à Guilherand Granges pour tous les élèves désireux d'intégrer la section sportive scolaire football.

Date limite du dépôt du dossier de candidature : mardi 30 avril 2019



L'encadrement

Un encadrement diplômé et en relation constante avec les clubs et le Comité Drôme-Ardèche (Fabrice FILIPETTO Conseiller Technique Fédéral responsable du suivi des Sections Sportives pour la FFF).

Responsable technique et suivi de la scolarité :

Stéphane BROC (BEES 1^{er} degré de football et professeur d'E.P.S. au collège Charles de Gaulle)

Intervenants au niveau des séances :

- Julien AYGLON (BEES 1^{er} degré de football, éducateur mis à disposition par le Comité Drôme-Ardèche de football),
- Stéphane BROC, professeur EPS, (BEES 1^{er} degré).
- Educateurs mis à disposition par le club de Rhône Crussol 07

Les objectifs des sections sportives scolaires football

- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** (4 séances d'entraînement dont 2 dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés, directives F.F.F.).
- Emploi du temps aménagé afin de pouvoir bénéficier de deux entraînements complémentaires à ceux du club.
- Les cours d'E.P.S. et les entraînements de la section sportive sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant terminés au plus tard à 16h30.
- Sur le plan du football, l'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement au niveau technique et tactique (principes de jeu).

Fonctionnement de la section sportive football

- **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement** assuré par le professeur d'E.P.S. responsable de la section football en concertation avec le professeur principal de la classe.
- **Bulletin sportif trimestriel** remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.
- **La signature d'une charte d'engagement** à la section sportive par l'élève et ses parents (droits et devoirs de l'élève, fonctionnement, participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive) sera effectuée en début d'année scolaire.
- **Visites médicales** organisées par le collège.
- **Formation de Jeunes Officiels (arbitres)** en partenariat avec le Comité Drome Ardèche : information théorique et pratique dans le cadre de l'Association Sportive.
- Participation aux compétitions de football de District, départementales, académiques voir nationales au sein de **l'Association Sportive** du collège ainsi qu'à au moins un cross de district et/ou départemental.
- **Un bilan sportif et scolaire** annuel et/ou trimestriel sera envoyé au club d'appartenance du joueur à la fin de chaque période.



TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Lundi 6 mai 2019

Stade des Combes à Guilhaierand Granges

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription à retourner au plus tard le mardi 30 avril 2019 comprend :

- **La fiche de candidature** ci-jointe
- **Les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres (sauf pour les élèves du collège Charles de Gaulle).
- **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique du football ou une photocopie de la licence du club.
- **Une enveloppe timbrée** (avec l'adresse des parents) pour l'envoi des résultats.

Les épreuves d'évaluation

- Épreuves athlétiques : - vitesse
- Épreuves techniques :
 - Jonglages
 - Conduite de balle (parcours chronométré)
- Jeu & Match : observation des joueurs dans des situations de type match et Jeu Réduit
 - Maîtrise technique, sens tactique, qualités morales, qualités athlétiques

Admissions. Résultats :

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit courant mai 2019. Ce jury est composé du principal du Collège, du professeur responsable de la section sportive et deux représentants du Comité Drome Ardèche du Football (Conseiller Technique Fédéral et éducateur Brevet d'Etat). Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- du classement aux épreuves sportives de sélection
- des bulletins trimestriels (résultats et observations)

Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat **fin mai**.



**FICHE DE CANDIDATURE
A L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL**

NOM **Prénom**

Date et lieu de naissance

Adresse

.....

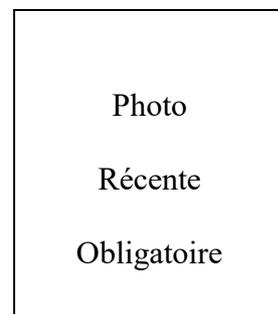
.....

Téléphone

Mail :

Etablissement scolaire fréquenté en 2018 / 2019

Classe



CLUB (nom + ville)

Poste préférentiel : Gardien de but - Défenseur - Milieu de terrain - Attaquant

**AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB SUR LE CANDIDAT
(Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)**

Nom de l'éducateur Signature :
Date :

Je soussigné(e) Mme, M.

- Autorise mon fils
à se présenter au concours d'entrée en section football du collège Charles de Gaulle
le lundi 6 mai 2019 au stade des Combes.
- Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de cette section football.
- Et souhaite qu'en cas de succès, il poursuive sa scolarité au sein du collège Charles de Gaulle.

A..... le Signature des parents :

PS : joindre à cette fiche de renseignement : le certificat médical, les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres (si non inscrit à Ch de Gaulle en 2018-2019), une enveloppe timbrée avec adresse du candidat (communication des résultats)